

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21801 - 80ÈME ANNÉE

ELIE HOARAU REND HOMMAGE À MICHEL FONTAINE



LDe droite à gauche : Doudou GONTHIER, Elie HOARAU, Stephano DIJOUX et Jean-Michel FOLIO

Le corps de Michel Fontaine a été rapatrié à La Réunion, le 30 mars. Un hommage public lui a été rendu à la mairie de Saint-Pierre, où il a siégé pendant 24 ans.

Elie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, a rendu un dernier hommage à

Michel Fontaine à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre.

Après avoir été accueilli par Stéphane Dijoux, maire intérimaire de la ville de Saint-Pierre. Il s'est rendu devant le cercueil contenant sa dépouille mortelle, pour un dernier salut.

"QUE MICHEL FONTAINE REPOSE EN PAIX"

Je n'ai rencontré Michel Fontaine qu'une seule fois dans ma vie. C'était il doit y avoir une bonne quinzaine d'années. J'étais à la Région et lui déjà Maire. Nous n'appartenions pas à la même famille politique. Je ressens néanmoins le besoin de saluer l'homme engagé qu'il a été et tout le travail qu'il a eu à effectuer en sa qualité de premier magistrat de la commune de Saint-Pierre.

Être Maire signifie que l'on soit

quotidiennement mobilisé. Mon camarade Elie Hoarau l'a été lui aussi quand il dirigeait son équipe municipale dans la capitale du Sud. Il en est de même pour tous ceux qui, dans les autres communes de l'île, ont eu à assumer cette lourde responsabilité. Michel Fontaine l'a été.

Que Michel Fontaine repose en paix et que celui qui aura à lui succéder soit toujours bien inspiré.

Raymond Lauret, ancien élu du Port.

"NOS DÉBATS CONTRADICTOIRES EN CONSEIL MUNICIPAL ONT TOUJOURS ÉTÉ EMPRUNTS D'ÉCOUTE ET DE RESPECT"

Pascal Basse, conseiller municipal PCR à Saint-Pierre, a rendu hommage à Michel Fontaine, maire de la commune au micro de Freedom.

« Il est des matins douloureux comme celui ci où j'apprends le décès du maire de Saint Pierre, ma commune. J'ai un profond respect pour Michel Fontaine, l'homme et l' élu. Nos débats contradictoires en conseil municipal ont toujours été emprunts d'écoute et de respect, quand bien même nous ne tombions rarement d'accord.

Il a su renforcer le rayonnement de notre commune, dans le prolongement du travail mené par mon camarade Élie Hoarau qui, en son temps, a transformé littéralement Saint Pierre. A mes collègues du conseil municipal, à ses amis, ses proches, sa famille, je tiens à présenter mes sincères condoléances. Reposez en paix Monsieur le maire ».

L'INTERSYNDICALE APPELLE À LA GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LE 3 AVRIL

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires refusent que les services publics, la Fonction publique, les agent-es publics soient sacrifiés sous le joug de contraintes budgétaires qui seraient appelées par la mise en œuvre d'une possible « économie de guerre » sur le dos des personnels et des usager-es.

"Nous n'accepterons pas une année noire pour la Fonction publique et les agent-es publics en 2025 !", ont écrit Jacky Balmine pour la CGTR, Marie-Hélène Dor pour la FSU,

Christian Monteil pour Solidaires et Eric Chavriacouty pour l'UNSA.

Selon eux, "d'autres choix sont possibles, nécessaires et finançables". Ils revendiquent :

- Des services publics et une Fonction publique assurant les droits et répondant aux besoins des populations à La Réunion et sur l'ensemble des territoires en particulier l'Outre-Mer,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,
- La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés de maladie,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Le rétablissement du versement de la Gipa,
- Que les droits des agent-es publics, au titre des politiques de protection et d'action sociales, soient assurés

Pour faire entendre leurs revendications, les organisations syndicales CGTR, UNSA, FSU et Solidaires appellent les agent-es publics à la grève et à la manifestation : le jeudi 3 avril 2025 !

Rassemblement devant la Préfecture de Saint-Denis à partir de 9h30 !

LA RUSSIE DÉNONCE LA « MILITARISATION » DE MAYOTTE : LES ÉLUS MAHORAIIS S'INQUIÈTENT D'UNE TELLE "INGÉRENCE"

Alors que l'île peine à panser ses plaies après le cyclone Chido, le seul de préoccupation de l'Etat français est la militarisation de l'île, via une base navale. Une situation qui inquiètent les comoriens et les russes.

Après les Comores, la Russie a également déploré la militarisation de Mayotte, où une

base navale va voir le jour. *« Les aspirations militaristes de l'administration (du président français Emmanuel) Macron vont bien au-delà de l'Union européenne »* a dénoncé la diplomatie russe.

La diplomatie russe a accusé Paris de contrôler *« illégalement »* l'archipel, après la récente annonce d'un renforcement de la présence militaire française dans le département d'outre-mer.

LA RUSSIE S'OPPOSE À LA MILITARISATION INJUSTIFIÉE DE TOUT TERRITOIRE

« La Russie s'oppose systématiquement à la militarisation injustifiée de tout territoire, avec des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité de certaines régions », a déclaré la porte-parole du ministère des Affaires étrangères Maria Zakharova au cours d'un point presse.

« Cela s'applique pleinement à la zone hautement sensible de l'océan Indien », a-t-elle ajouté, jugeant que *« les aspirations militaristes de l'administration (du président français Emmanuel) Macron vont bien au-delà de l'Union européenne »*.

La porte-parole faisait référence aux déclarations du ministre français des Outre-mer Manuel Valls au Parlement, plus tôt en mars, lorsqu'il a annoncé le *« projet de construction »* d'une nouvelle base militaire.

La souveraineté de Mayotte est toujours revendiquée par les Comores, un pays indépendant de la France depuis 1975. Cependant, au moment de la proclamation de l'indépendance des Comores, Mayotte a choisi de rester en France par deux référendums en 1974 et 1976.

Pour Maria Zakharov, *« en vertu du droit international, cette île appartient à l'union des Comores »*. Elle a estimé que la base militaire servait notamment à assurer le *« contrôle d'un territoire d'outre-mer détenu illégalement »*, y voyant un *« des derniers vestiges de l'époque coloniale »*.

MANUEL VALLS ET LES ÉLUS MAHORAI S DÉNONCENT CETTE DÉCLARATION RUSSE

A la suite de ces propos, le ministère français des Outre-mer a communiqué sur son compte X : *« l'installation d'une ambassade de la fédération russe à Moroni aux Comores et les déclarations scandaleuses de la porte-parole du ministère des affaires étrangères russes accusant la France de « contrôler illégalement » l'archipel sont un signal clair de cette stratégie »*.

Manuel Valls a réaffirmé son soutien à Mayotte et a mis en avant la volonté des Mahorais de rester français. *« Nous défendrons toujours avec la même fermeté l'intégrité de Mayotte, département français. C'est le choix souverain des Mahorais »*.

A Mayotte, le conseiller départemental Soula Saïd-Souffou a dénoncé une *« ingérence inacceptable »*. *« Je ne suis pas étonné par cette déclaration, qui constitue en réalité des ingérences inacceptables. Mais ces ingérences ne sortent pas de nulle part, en réalité peut-être que seuls les Mahorais ne connaissent pas leurs valeurs, ne connaissent pas la valeur stratégique de notre territoire dans le canal du Mozambique »*, a-t-il déclaré à Réunion la 1ère.

Pour ce dernier, le contexte économique et social extrêmement tendu dans les territoires ultramarins permet à des influences extérieures, comme la Russie ou l'Azerbaïdjan de s'installer. *« Il faut que notre pays, que notre nation, se décide enfin à accorder les mêmes droits, le même niveau de développement dans les Outre-mer qu'à Paris »*, a-t-il insisté, soulignant les risques de tensions croissantes si cette inégalité persiste.

De son côté, Jacques Martial Henry, conseiller municipal de Mamoudzou, a assuré qu'il s'agit d'une *« situation très inquiétante. Surtout, c'est la deuxième fois que de tels propos sont tenus par un ministre russe »*. Selon lui, *« cette stratégie est claire : financer les extrêmes droites, notamment le RN en France, pour alimenter ce sentiment de haine à l'égard du peuple noir musulman »*. Ce dernier a rappelé à Réunion la 1ère les tensions locales de février 2024, lorsque des militants du sud de Mayotte avaient envisagé hisser le drapeau russe lors des grèves.



MAURICE : IN LAVANSSÉ LANGAZ MAMA ? VOIR PLI DVAN !

Mézami na inn-dé zour mwin la anparl azot in miniss Maurice interdi fé son diskour dann kréol morissien. Zordi mi ve donne inn-dé préssizyon dsiu sète afèr-la.

Dabor la miniss sé ki ?

Sé pa ninporte ki. El i apèl Joanna Berenger é si mi tronp pa sé la fiye Paul Raymond Berenger inn an parmi bann politik mauricien lo pli kapé é li mèm li ranplass Ramgoulam kan sète-la i sava an voyiaz. Tanka Joana èl lé miniss èl ossi mé junior miniss konm néna plizyèr dann nouvo gouvèrnman la républik.

Donk lo 26 mars la miniss l'avé in diskour pou fèr é olèrk koz langlé sansa lo franssé èl la désside koz langaz mama donk son lang matèrnèl.

Mé wala la speaker Shirin Aumeeruddy la kal aèl épi la di èl i pé pa lèss la miniss kontinyé sof si i koz langlé sansa lo franssé. Lé dé la diskite in pé épi a miniss la di konmsa son diskour sar konm lo kréol morissien « rédui o silanss ». Aprés la speaker la site son tèks é tèks-la i di bann déba i doizète fé dann langlé mé i pé koz galman dann franssé.

Ziska zordi na poin in mo pou lo kréol morissien mé in promès pou mète in komité an plass pou la lang kréol ran,te dann bann déba. In n'afèr à suiv.

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433